



LES VALEURS ET LES FINALITÉS DE L'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT



→ Objectif du document :

Ce document a pour objectif de présenter et de définir ce qu'est l'éducation à l'environnement et de synthétiser son histoire. Il présente également les grands types d'éducation à l'environnement et en donne quelques exemples. Ce document doit permettre au lecteur de mieux comprendre l'intérêt de mettre en place des actions d'éducation à l'environnement dans les démarches TVB.

1. Finalités.....	2
2. Objectifs.....	2
3. Des définitions essentielles quand on parle éducation, sensibilisation ou formation.....	3
a. Définitions issues du dictionnaire Larousse.....	3
b. Définitions issues du Guide Pratique d'Education à l'Environnement.....	3
4. Une histoire en plusieurs étapes et à plusieurs niveaux.....	3
a. Au niveau international.....	4
b. Au niveau national.....	4
c. Les années 2000.....	4
5. Trois grands types d'éducation à l'environnement et exemples d'actions menées.....	5
a. L'éducation « au sujet » de l'environnement.....	5
b. L'éducation « pour » l'environnement.....	6
c. L'éducation « par » l'environnement.....	6
6. Sensibiliser pour engager.....	7
a. Amener une personne à faire évoluer ses comportements, est-ce possible ?.....	7
b. Mieux penser sa sensibilisation grâce à l'étude des représentations sociales.....	8
c. La communication engageante.....	8
7. Synthèse - la sensibilisation des publics : phase indispensable dans la mise en oeuvre d'un projet TVB.....	8



1. Finalités

L'éducation à l'environnement vise à rendre compatible le fonctionnement de l'humanité avec l'écologie globale de la planète, en privilégiant la participation des citoyens à la gestion responsable et solidaire de l'environnement et des ressources (Réseau IDée, 2008).

L'éducation à l'environnement porte en elle un projet éducatif de transformation de notre relation au monde pour transmettre aux générations présentes et à venir un monde équilibré afin de vivre ensemble durablement (source : charte du réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB)).

2. Objectifs

L'éducation à l'environnement se base sur trois objectifs :

- « **le savoir** » : les connaissances permettent de comprendre la complexité des relations entre les êtres vivants et leur environnement ;
- « **le savoir-faire** » : l'éducation à l'environnement développe la curiosité, la capacité à observer, comprendre, penser, imaginer et agir ;
- « **le savoir-être** » : l'éducation à l'environnement vise à responsabiliser. Elle nous engage individuellement et collectivement à développer des attitudes de respect vis-à-vis de nous-mêmes et d'autrui, de son environnement et de la société.

Ainsi, le projet du Réseau Ecole et Nature sur l'éducation à l'environnement porte sur les objectifs suivants (Charte du réseau Ecole et Nature, 1998) :

Un objectif de mieux-être individuel et collectif	L'éducation à l'environnement participe à la formation d'individus se-reins, épanouis, émancipés, éveillés au monde, qui acceptent la différence et savent se construire dans l'échange.
Un objectif comportemental	L'éducation doit également aider l'individu à acquérir de nouvelles attitudes, notamment de respect, vis-à-vis de lui-même, de son environnement, de la société et d'autrui... s'inscrivant ainsi dans une dynamique de développement durable.
Un objectif méthodologique	Il s'agit d'acquérir des méthodes d'approche diversifiées, pour développer la capacité à observer, comprendre, penser, imaginer, et à agir avec créativité, lucidité, responsabilité et esprit critique.
Un objectif notionnel	Une connaissance objective des phénomènes et des systèmes reste le support essentiel d'une bonne appréhension des problèmes d'environnement, notamment dans une perspective d'aide à la décision et à l'action. Cependant, plus que dans toute autre démarche, on sera conscient de la nécessité d'articuler ces apports de connaissances factuelles et conceptuelles avec des objectifs méthodologiques et comportementaux.





3. Des définitions essentielles quand on parle éducation, sensibilisation ou formation

a. Définitions issues du dictionnaire Larousse

Sensibiliser : Rendre quelqu'un ou un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt.

Éduquer : Former quelqu'un en développant et en épanouissant sa personnalité.

Former : Éduquer quelqu'un, lui inculquer les principes, les habitudes, les connaissances qui développent ses aptitudes, son goût, etc.

Communiquer : Faire savoir quelque chose à quelqu'un, le lui révéler, lui en donner connaissance ; transmettre, divulguer.

Accompagner : Servir de guide, d'accompagnateur à quelqu'un, à un groupe.

b. Définitions issues du Guide Pratique d'Éducation à l'Environnement*

Sensibiliser, c'est rendre sensible à, c'est faire réagir à. Être sensible, c'est percevoir par les sens, c'est développer une sensibilité à, c'est aussi éprouver des sensations et c'est donc réagir à la présence d'un élément ou d'une personne et briser l'indifférence.

Le terme éduquer, du latin educare, s'est substitué au terme nourrir. Il désigne la formation intellectuelle, morale et physique d'un individu. Éduquer vient aussi de ex-ducere qui signifie « conduire hors de ». Éduquer c'est accompagner la construction, la progression et l'émancipation des personnes. C'est permettre à quelqu'un d'accéder à sa propre pensée critique, d'agir et de participer à la gestion et à la construction de la société dans laquelle il s'insère et évolue.

Former, vient du latin formare qui signifie donner l'être et la forme. Par la formation, on cherche à acquérir puis à réinvestir des contenus, des pratiques, des techniques, des théories, des processus... La formation est cependant plus qu'un rapport au savoir (ou au savoir faire technique), elle est rapport au monde, elle est une construction de l'être-au-monde. Former concerne l'être tout entier (Cottreau, 2001).

Ces définitions permettent de mieux cerner les niveaux d'interventions de l'éducation à l'environnement, « sensibiliser c'est plus engageant qu'informer, mais c'est moins qu'éduquer ou former » (Guide pratique, 2010). Mais il n'est pas toujours nécessaire de les hiérarchiser, il est plus intéressant de les adapter aux objectifs, aux contextes et aux publics.

4. Une histoire en plusieurs étapes et à plusieurs niveaux

L'éducation à l'environnement s'est structurée en s'appuyant sur les travaux internationaux de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) (Sigaut 2010).

Une histoire que chaque décennie, loin d'effacer la précédente, enrichit de nouvelles pratiques et problématiques, de nouveaux acteurs et enjeux (réseau École et Nature 2017).

*2010, Réseau Ecole et Nature - <http://reseaucoletnature.org/system/files/guide-pratique.pdf>





a. Au niveau international

Dès sa création en 1947, l'UNESCO s'est préoccupée d'éducation, puis a progressivement développé une réflexion plus spécifique sur l'éducation à l'environnement. Il faut attendre la conférence internationale sur l'environnement humain de Stockholm en 1972, pour que la recommandation sur l'éducation à l'environnement se trouve affirmée comme priorité internationale et pour que soit donnée l'impulsion d'un programme international d'éducation à l'environnement (lancé lors du colloque de Belgrade en 1975). « **Il est essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement aux jeunes générations aussi bien qu'aux adultes...** » *Extrait du rapport de la première conférence internationale des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm en 1972.*

b. Au niveau national

Les plus anciennes mentions formalisées de l'éducation à l'environnement semblent remonter au début du XVIII^e siècle, à Jean-Jacques Rousseau, qui met en relief l'importance d'une éducation basée sur la notion d'environnement dans Émile, ou De l'éducation. C'est plus généralement dans l'histoire même de l'éducation populaire et dans le sillon des révoltes (1830, 1848, 1871...) que s'ancre l'histoire de l'éducation à l'environnement.

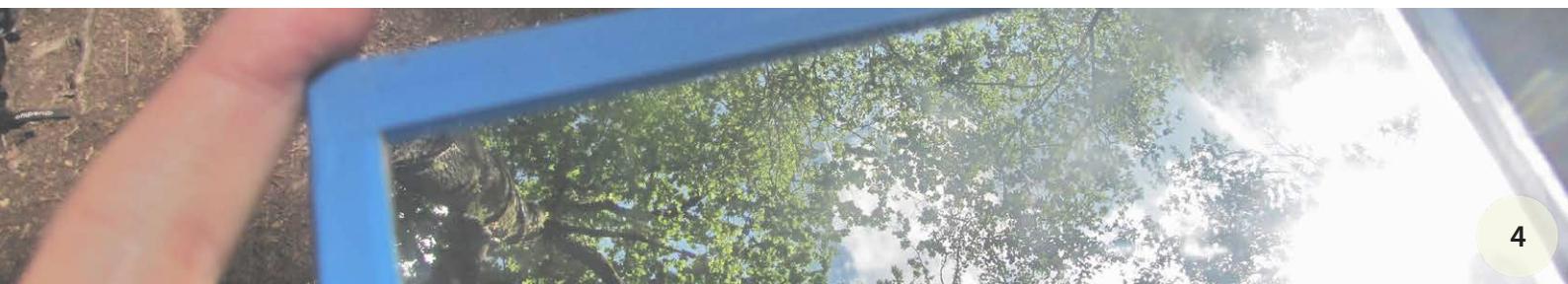
L'animation nature est née dans les années 60, menée par des passionnés bénévoles et des enseignants fidèles aux « leçons de choses ». Les premiers professionnels apparaissent dans les années 70/80. Dans les années 90, le « développement durable » confirme l'importance des notions d'éco-citoyenneté et de démocratie participative.

La France intègre progressivement cette notion dans différents plans de l'Education Nationale :
« L'éducation à l'environnement permet de reconstruire les relations Homme-Nature dans nos sociétés » Plan national d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement, 2000.
« L'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) débute dès l'école primaire et vise à éveiller les enfants aux enjeux environnementaux. Elle comporte une sensibilisation à la nature et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles. » Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période, 2015-2018.

c. Les années 2000

Le 1er mars 2005, l'article 8 relatif à la Charte de l'environnement, est adossé à la Constitution française. Sur le terrain, on voit l'apparition de nouveaux acteurs qui s'emparent des questions d'éducation à l'environnement : collectivités territoriales, régions, départements, communautés de communes... On voit apparaître également des programmes de mise en œuvre des logiques de développement durable : les Gestes écologiques, les Agenda 21 dans les collectivités, les lycées... et sur les territoires.

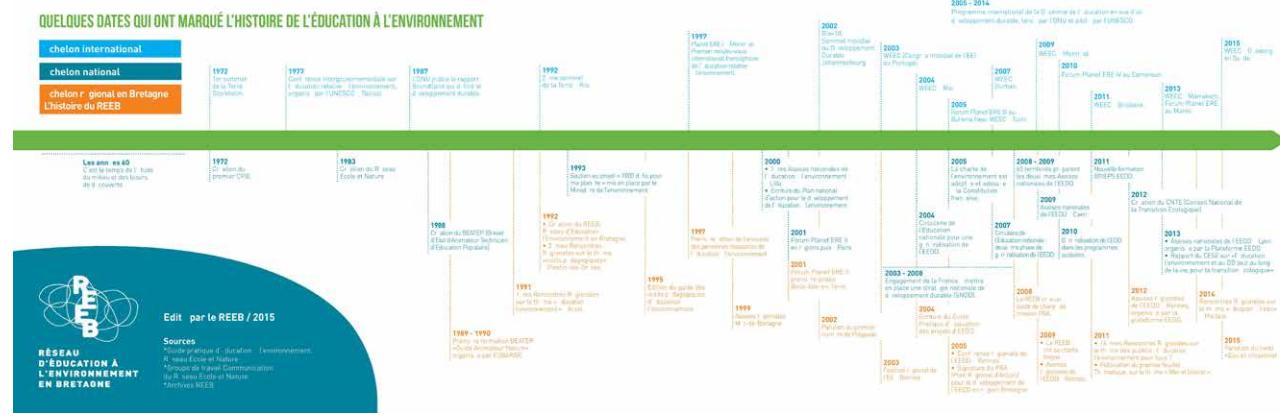
En 2012, le CNTE (Conseil National de la Transition Écologique) est créé. Puis en 2013, un rapport du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental, une assemblée constitutionnelle française) prône « **l'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique** ».





Pour aller plus loin

Le REEB (Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne) a édité une frise chronologique de l'EEDD, que vous pouvez retrouver en ligne : http://www.reeb.asso.fr/IMG/pdf/frise_ee.pdf



CONN.5

5. Trois grands types d'éducation à l'environnement et exemples d'actions menées

Il n'y a pas une forme unique d'éducation à l'environnement mais plusieurs tendances. Ces différentes visions complémentaires sont à combiner et agencer en fonction du projet et des finalités qu'il vise sur le territoire concerné. Ce paragraphe décrit trois de ces grandes tendances mais pour la démarche de construction d'un projet d'animation sur un territoire, les boîtes animation territoriale et sensibilisation produites par CHEMINS sur la concertation et le dialogue territorial ou encore la mobilisation des acteurs et citoyens vous apporteront des éléments de méthode complémentaires.

a. L'éducation « au sujet » de l'environnement

« Connaître pour aimer et respecter »

- L'environnement comme savoir à transmettre ;
 - Le savoir est le pôle déterminant ;
 - Le projet éducatif s'organise à partir des contenus que veut transmettre l'éducateur.

Exemple : des sorties naturalistes pour mieux connaître et reconnaître les amphibiens.





b. L'éducation « pour » l'environnement

« Comprendre pour agir ». On cherche à résoudre des problèmes très concrets de pollution, de dégradation du cadre de vie... au moyen de projets ancrés dans les territoires.

Les contenus des animations sont issus de l'actualité, de la vie quotidienne, du territoire d'appartenance...

Exemple : chantiers participatifs de plantations d'arbres, chantiers « jeunes » de restauration de rivières, d'entretiens de lavoirs, de créations de mares ...



c. L'éducation « par » l'environnement

« Vivre (dans) son environnement ». Cette logique, sans doute la moins utilisée, considère l'environnement comme le milieu de vie dans lequel chacun développe son rapport au monde.

La priorité est accordée à la personne participante, le projet s'élabore à partir de cette dernière.

L'essentiel n'est pas le savoir à enseigner, mais l'expérience du milieu, dans la rencontre sensible et formatrice qui s'effectue entre la personne et le milieu.



Dans l'éducation par l'environnement, « l'environnement » est à la fois milieu d'apprentissage et ressource pédagogique. L'objectif, centré sur la personne, est de mettre en relation le participant avec l'environnement. L'environnement, ainsi côtoyé de près, permet d'apprendre sur soi, favorise l'émergence de valeurs et de capacités, amène à se situer par rapport à l'Autre (humains et autres êtres vivants - Réseau École et Nature 2010).

Exemple : cela peut être une classe de découverte en pédagogie de projet où les élèves après une séance d'immersion en forêt, sur la plage, etc. s'interrogent, se posent des questions individuellement et collectivement sur ce qu'ils ont envie de mieux connaître ou ce sur quoi s'engager ...

Focus sur les CPIE

Créé en 1972, le label « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » CPIE est attribué à des associations qui agissent afin que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements en faveur d'un développement durable . Les CPIE visent à encourager les publics à devenir acteurs et à favoriser l'adoption de comportements éco-citoyens.

Plus d'informations : <https://www.cpie.fr/>





Le retour du projet CHEMINS

CONN. 5

Dans le cadre de CHEMINS, les différents modes d'éducation à l'environnement ont été utilisés, souvent de façon imbriquée.

Une enquête réalisée auprès des habitants en début de projet a permis de constater un intérêt pour des sorties centrées sur certaines espèces. Ainsi, sur le territoire de l'Aff, des animations chevreuils, sangliers ou encore rapaces nocturnes ont permis aux participants de mieux connaître ces espèces et d'aborder la notion de continuité écologique par le biais des besoins spécifiques de circulation de chacune de ces espèces.

Autre exemple, sur le territoire péri-urbain de Morlaix, un chantier collectif d'entretien d'un lavoir a permis de sensibiliser certains habitants à la notion de Trame Verte et Bleue et aux besoins de circulation des amphibiens entre milieu humide et milieu plus boisé.

En parallèle, les animations de lecture de paysage proposées par les animateurs des CPIE au cours de CHEMINS, avaient pour objectif de permettre aux habitants d'observer leur territoire différemment et ainsi de faire évoluer leur regard sur leur territoire de vie et de mieux comprendre la vision et les besoins des autres acteurs (agriculteurs, gestionnaires de l'eau...).

6. Sensibiliser pour engager

Être sensible, c'est percevoir par les sens, c'est développer une sensibilité à, c'est aussi éprouver des sensations et c'est donc réagir à la présence d'un élément ou d'une personne et briser l'indifférence.

Notre sensibilité, qui n'est pas figée, évolue au contact d'autres milieux, d'autres événements et nous permet de prendre des décisions (Réseau École et Nature, 2010).

Il est désormais avéré que si les connaissances sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes pour permettre aux individus de se sentir responsables et de modifier leurs modes de vie. Devant l'urgence d'agir pour la planète, de plus en plus de pratiques s'orientent vers l'éducation pour l'environnement : celles qui favorisent une démarche menant de la réflexion aux changements de comportements.

a. Amener une personne à faire évoluer ses comportements, est-ce possible ?

Si la personne n'est pas en demande de changement, un long travail sera à faire pour la motiver à aller vers le changement. Comme le précise le psychothérapeute Jean-Jacques Wittezaele (Revue Symbioses 2006) : **« Plus ma volonté de changer l'autre est importante, plus j'augmente sa résistance au changement »**. Il suggère de faire l'effort d'entrer dans la vision du monde de l'autre et de le questionner sur ce qu'il va perdre dans ce changement.

Le philosophe Floran Augagneur, invité aux rencontres nationales pédagogiques des CPIE en novembre 2017, affirme que **le savoir n'entraîne pas l'action mais que c'est bien l'envie qui est le moteur de toute action**. **Il est donc nécessaire de susciter l'envie pour faire évoluer les comportements.**





b. Mieux penser sa sensibilisation grâce à l'étude des représentations sociales.

Dans le cadre de CHEMINS, chaque territoire test a réalisé une enquête des représentations de la biodiversité et de la TVB auprès de ses habitants afin de mieux cibler sa sensibilisation. Un document spécifique expliquant les tenants et aboutissants d'une telle démarche est disponible dans la partie ingénierie écologique de la boîte mise en pratique.

c. La communication engageante, un outil favorisant l'engagement individuel dans la préservation de l'environnement

Encore très nouvelle dans l'univers de la sensibilisation à l'environnement, l'usage de la psychologie comportementale peut faire débat. A la condition d'une solide formation préalable, c'est un outillage supplémentaire au bénéfice de notre métier en perpétuelle expérimentation. (JB Bonnin, Union Nationale des CPIE, document *Sensibiliser pour engager*). C'est pour cela qu'en 2014, l'UNCPPIE s'est associée au laboratoire de psychologie sociale de l'Université d'Aix – Marseille pour que certains CPIE expérimentent la communication engageante.

La communication engageante (terme apparu en 2004), fondée sur les base théoriques de l'engagement et du savoir en communication psychosociale, vise à rendre les individus sensibilisés acteurs de la situation de communication, et non seulement récepteurs de l'information.

7. Synthèse - la sensibilisation des publics : phase indispensable dans la mise en œuvre d'un projet TVB

La sensibilisation des publics est une phase indispensable dans la mise en œuvre d'un projet TVB sur un territoire. Elle doit permettre à chacun, tout au long d'un projet TVB, de comprendre cette notion complexe et de se l'approprier à son niveau en fonction des enjeux de son territoire. Mieux connaître son lieu de vie et les espèces présentes ; prendre conscience des besoins et des difficultés de déplacements de ces espèces peut permettre de mieux comprendre et donc donner envie de prendre part aux actions et prises de décisions locales.

De multiples formes pédagogiques existent et peuvent être adaptées et variées en fonction des publics visés (élus, techniciens, animateurs, habitants, scolaires...). Par exemple, une lecture de paysage proposée lors d'un comité de pilotage en début de démarche TVB, peut faciliter la connaissance du territoire et favoriser l'identification collective des enjeux.

Un module de formation intitulé « Comment aborder la TVB auprès de ses publics ? » a été proposé par les animateurs des CPIE dans le cadre du projet Chemins. Une fiche détaillant ce module est disponible (SENSI 24).

De nombreuses fiches d'animation et les outils associés sont proposés dans la boîte à outils pour permettre à un animateur d'aborder la Trame Verte et Bleue selon les publics et les situations d'animation. Elles sont disponibles dans les parties « sensibilisation » et « animation territoriale » de cette boîte à outils.



Pour aller plus loin

- Sigaut O., 2010**, l'Éducation à l'Environnement, entre politique et politiques publiques
- Réseau école et nature, 2010**, Guide Pratique d'Éducation à l'Environnement : entre humanisme et écologie ; téléchargeable sur le site du Réseau école et nature <http://reseaucoleetnature.org/system/files/guide-pratique.pdf>
- Réseau IDée (Information et Diffusion en éducation relative à l'environnement), 2008**, L'éducation relative à l'environnement (ErE) : pourquoi, comment, pour qui, vers quoi ? téléchargeable sur www.reseau-idee.be/parcours-ere
- Revue Symbioses, n°70 mars avril mai 2006**, Comment changer les comportements ? téléchargeable sur : <http://symbioses.be/pdf/70/symbioses-70.pdf>
- Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, dec 2014**, Sensibiliser pour engager, Guide méthodologique et pratique.

Liens vers d'autres documents du projet CHEMINS :



Boîte Mise en Pratique - Partie Animation Territoriale

1. Préambule
2. Concertation et dialogue territorial : quel intérêt dans une démarche TVB ?
3. Concertation et dialogue territorial : quelles méthodes ?
5. Mobiliser les acteurs locaux pour un projet concerté
6. Quelle utilisation des sciences participatives pour un projet de TVB ?



Boîte Mise en Pratique - Partie Sensibilisation

Fiches animation 1 à 23 et outils associés



INRAE



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage / Avec le Fonds européen de développement régional